

D. Dourieu jour du mois d'Avril
l'an mil huit cent dix a onze heures & deux du matin
ACTE DE MARIAGE de Amand Michel Laurent
Graismard âgé de dix huit ans sept mois, né

a Notre Dame de Caen département du Calvados
le Cing du mois de septembre mil sept cent quatre-
vingt onze profession de faiseur de Bas demeurant

a Camille sur quays département du Calvados
fils mineur de Michel Graismard Journalier
demeurant a Caen même lieu département du Calvados
et de Marie Gloucester Deme Part

Et de Marie Catherine Francois Veronique Puet sœur
âgée de vingt deux ans trois mois, née a Boulon
département du Calvados le Onze

mois de Janvier mil sept cent quatre vingt huit
demeurant a Camille Saint Louis département du Calvados
fillo de Francois Puet Journalier
demeurant a Boulon département du Calvados
et de Jeanne sœur

Les actes préliminaires sont extraits des Registres de Publication
de Mariage faites en cette Ville des premiers & huit
de Censier.

et affichés au terme de la loi sur Opposition au dit Mariage
l'acte de naissance dudit Amand Michel Laurent Graismard
et celui de la dite Marie Catherine Francois Veronique Puet.

le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public,
aux termes de la loi, ainsi que du chapitre VI du titre V du code civil, intitulé :
du Mariage.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un *Mari*
Catherine François-Venonique F. Buet
l'autre *amante Michel Laurent Craismare*
au Bureau de la Courantement de Louis Paul Nuyssens

En présence de *François Le Couturier*
demeurant à *Caen* département de *Calvados*
profession de *Boulangier* âgé de *vingt ans*
D *Louis Devaux* demeurant
à *Caen* département de *Calvados*
profession de *Cailleur* âgé de *Cinquante huit ans*
D *Thomas Godes* demeurant
à *Caen* département de *Calvados*
profession de *Cailleur* âgé de *vingt sept ans*
Et d *Louis Deros* demeurant
à *Caen* département de *Calvados*
profession de *faisant de Bas* âgé de *Cinquante ans*
Caen de la Courantement de Louis Paul Nuyssens

Après quoi, moi *Jacques François Richard Delalonde*,
Maire de *Caen* faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi lesdits époux
sont unis en mariage ; et ont lesdits époux et témoins ainsi que *Louis Paul*
Nuyssens des époux signé avec moi après lecture
de la présente ayant déclaré ne savoir signer signé avec moi *Chap. Nuyssens*
Richard Nuyssens.

Trainard Trainard Thuret Le Couturier
Louis Deros Godes
Delalonde
adjt.